



SOCIÉTÉ EN BREF

SANTÉ

Le déremboursement attendu de quatre médicaments anti-Alzheimer serait une décision « infondée et dangereuse », a estimé hier l'association [France Alzheimer](#).

La Haute Autorité de santé avait jugé que les quatre médicaments (Aricept, Ebixa, Exelon, Reminyl) et leurs génériques avaient « un intérêt médical insuffisant pour justifier leur prise en charge ». La ministre de la Santé, Agnès Buzyn, n'a pas encore fait connaître sa décision.